



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

de la Collectivité européenne d'Alsace

Finances

Chiffres clefs



1 949,70 M€ budget réel de la Collectivité européenne d'Alsace
(1 862,80 M€ au Compte Administratif 2021)

↘ **89 M€** de dette entre fin 2021 et fin 2022

274,40 M€ dépenses d'équipement, soit **+10,90 M€** entre 2021 et 2022



Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Animation du réseau des comptables (300 agents) : organisation de 4 séances d'animation
- > Passage à la nouvelle version de grand angle et formation des agents comptables et techniciens à cette version
- > Renouvellement du programme obligataire EMTN-NEUCP, permettant de lever de l'emprunt sur les marchés obligataires
- > Augmentation de l'activité comptable : +10 220 mandats entre 2021 et 2022 (188 818 mandats en 2022)
- > Amélioration du délai de paiement (17,7 jours en 2022 contre 18,2 en 2021)

Avec les collectivités d'Alsace

Chiffres clefs



114 missions accomplies au titre de l'accompagnement en urbanisme et aménagement du territoire.



43,40 M€ versés en 2022 au titre de la politique de solidarité territoriale, de développement des territoires et des anciens dispositifs départementaux.

5 M€ de subventions votées en faveur de **736 projets** de développement de la vie locale améliorant la vie quotidienne des alsaciens.

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Animation du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA) fort de 17 membres fin 2022 dont ATIP, ADAUHR, ADIRA, EPFA, Parcs Naturels Régionaux, bailleurs sociaux, au service des projets et du développement des territoires. Coordination d'une offre de services aux communes/EPCI pour accompagner la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), notamment concernant l'observation du foncier.
- > Stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires adoptée le 20 juin 2022.
- > Accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration des documents d'urbanisme (Mission Personne Publique Associée).

Pour les enfants et les familles



Chiffres clefs



Nombre de mineurs confiés : **4 217**



Nombre d'enfants bénéficiaires d'une mesure d'aide éducative à domicile (AED) et d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) : **4 135**



Nombre de mineurs non accompagnés (MNA) : **704**

Nombre de jeunes majeurs : **501**

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > La loi Taquet le 2 février 2022 a entraîné la revalorisation immédiate du statut et de la rémunération des assistants familiaux
- > Le nombre de mineurs confiés a continué à augmenter (+3,3 % en 1 an), les arrivées des mineurs non accompagnés se sont accélérées (+12,1 %).
- > Pour mieux répondre à la demande, 113 places d'accueil pour les mineurs confiés ont été créées (placement à domicile, accueil de jour, accueil familial spécialisé, places d'internat en maisons d'enfants, lieu de vie...)
- > Les premières Assises alsaciennes de la protection de l'enfance des 9 et 10 novembre 2022 ont rassemblé près des 900 professionnels de la protection de l'enfance et jeunes accompagnés sur le thème « Comment changer de modèle ? ». Les différents travaux viennent nourrir le Plan Enfance mis en œuvre pour améliorer la prévention et la protection de l'enfance sur le territoire alsacien

Pour le logement

Chiffres clefs

2,90 M€ d'aides directes ou indirectes aux ménages en difficulté en matière de logement (hors EMS)

Une baisse des sollicitations pour le Fonds de Solidarité Logement (FSL) observée sur les deux territoires (plus marquée sur le Bas-Rhin) par rapport à 2021



Point de vigilance : Des montants d'impayés d'énergie qui augmentent

La moyenne des factures d'énergie présentées au FSL la plus haute de ces 5 dernières années



Des propriétaires aussi en difficulté pour payer leur énergie : ils représentaient 4 % des demandeurs en 2021, ils étaient 6 % en 2022

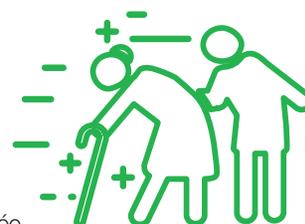
Un montant moyen d'aide énergie qui augmente de 11 € par ménage en 2022

Une garantie contre les impayés de loyers davantage mise en jeu par les bailleurs (+15 % dans le 68) dans un contexte de hausse des charges locatives induites par les énergies notamment.

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Les travaux de convergence des aides directes du FSL ont abouti à l'adoption du nouveau Règlement intérieur à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace en décembre 2022 pour une mise en application reportée au 1er juillet 2023, de manière à permettre une communication diffuse du nouveau dispositif à l'ensemble des partenaires et acteurs du logement et l'adaptation des outils SI,
- > Ce nouveau cadre étend l'éligibilité au FSL à davantage de publics en difficulté dont certains en étaient jusqu'ici exclus (ex: retraite modeste, travailleurs pauvres). Les plafonds d'intervention ont été réactualisés pour certaines aides afin de répondre à la réalité économique, dans un contexte de hausse générale des prix dont ceux de l'énergie,
- > C'est pour cela aussi que les nouveaux plafonds d'aide aux énergies (750 € au lieu de 400 € dans le 67 et 500 € dans le 68) et d'aide au Maintien (application du plafond 67 de 2000 € au lieu de 1 200 € dans le 68) ont été appliqués de manière anticipée, dès le 1er janvier 2023.

Pour les personnes âgées



Chiffres clefs



23 187 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à Domicile

15 808 bénéficiaires APA en établissement (hors DG et DG)

3 139 bénéficiaires de l'aide sociale en établissement pour Personnes Âgées



217 établissements pour personnes âgées, soit 17 136 places

148 Services d'Aide à Domicile

Suivi intensif de **1 693 personnes âgées** en situation complexe

500 projets de prévention au bénéfice de 18 000 seniors

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Un effort financier de + 11,20 M€ pour revaloriser les salaires des professionnels des services d'aide à domicile sans impact financier pour la personne âgée en augmentant les barèmes de l'allocation personnalisée d'autonomie
- > Un soutien actif aux EHPAD: + 2% pour leur prix de journée dès octobre 2022 pour faire face à l'inflation, la collectivité a soutenu des actions de prévention dans près de 80 % des EHPAD, 4,20 M€ de subvention d'investissement pour accompagner 12 EHPAD dans leur projet de réhabilitation de leurs locaux
- > Mise en place rapide de mesures correctives dans 7 établissements et veille accrue sur les alertes des résidents, familles et partenaires: 114 signalements traités
- > Le rendez vous des aidants: plus de 70 évènements à travers l'Alsace pour faire se reconnaître les aidants et les informer sur les solutions de répit
- > Une implication forte du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie: 26 réunions de commissions et 7 groupes de travail

Pour la santé publique



Chiffres clefs



231 infections tuberculeuses latentes dépistées



151 cas de tuberculose signalés

2 286 sujets contact identifiés dans le cadre des missions de prévention de la tuberculose



12 282 consultations et actes réalisés dans le cadre de la lutte contre la tuberculose (médecins et infirmiers)



1 230 consultations infirmières réalisées par l'équipe mobile santé

487 000 € de subventions aux associations dans le champ de la santé

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Construction des 7 axes stratégiques de la politique de santé de la Collectivité européenne d'Alsace
- > Finalisation du volet sanitaire du schéma alsacien de coopération transfrontalière: 16 projets phares retenus
- > Participation à l'élaboration de 7 contrats locaux de santé
- > Dépistage et suivi au centre de lutte anti-tuberculose des personnes réfugiées ukrainiennes = 800 personnes dépistées
- > Accueil à l'Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace du séminaire consacré à la santé et la précarité

Pour la protection maternelle et infantile



Chiffres clefs



9 647 assistant(e)s maternel(le)s

17 131 places en structure d'accueil de jeunes enfants



12 323 vaccinations



38 872 consultations médicales et puériculture (grossesses et enfants)

14 190 visites à domicile (grossesses et enfants) Dont 16 % des enfants de moins de 2 ans qui bénéficient d'une intervention à domicile de la PMI



12 028 enfants suivis en consultations, dont 70 % de moins de 2 ans

14 244 bilans de santé en école maternelle, dont 50 % des enfants de 4 ans présentant une anomalie du bilan de santé à l'école maternelle

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Référentiel des modes d'accueil rédigé à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace
- > Poursuite du partenariat avec CAF et Pôle emploi afin de développer des places en crèche à vocation d'insertion professionnelle
- > Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention/protection de l'enfance à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace
- > Poursuite de la mise en œuvre des actions de lutte contre les addictions en partenariat avec les Caisses primaires d'assurance maladie
- > Déclinaison opérationnelle de la stratégie des 1 000 jours : développement des actions de prévention et de soutien à la parentalité, réflexion sur des grands projets (Maison de l'enfant et de la famille, Bus des 1 000 jours)

Pour les personnes en situation de handicap (action de la Collectivité européenne d'Alsace)

Chiffres clefs



102 établissements pour personnes handicapées soit 3 325 places



39 établissements en accueils de jour

37 services d'accompagnement à la vie sociale

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Soutien financier de + 7 M€ aux gestionnaires des 102 foyers pour financer la revalorisation des professionnels accompagnant au quotidien les personnes en situation de handicap
- > Subventions de d'investissement de 1,30 M€ pour améliorer le cadre de vie de 6 établissements
- > Signature de l'accord cadre avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie afin de faire bénéficier à 216 personnes en situation de handicap vivant dans des habitats inclusifs d'un vrai projet d'animation de leur lieu de vie
- > Pour compléter l'action de la Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie mobilisation par la Collectivité de 160 000 € de crédits supplémentaires pour soutenir des projets apportant du répit aux proches aidants



Pour les personnes en situation de handicap (GIP MDPH Alsace)

Chiffres clefs



Nombre de bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH):

9 738 bénéficiaires au 31/12/2022

Délai moyen de traitement global: **3,3 mois** au 31/12/2022 (contre 5 mois en 2021)

Nombre de décisions rendues par la CDAPH: **124 144 décisions**

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Création du GIP MDPH ALSACE regroupant les MDPH 68 et MDPH 67
- > Le taux de décroché de la MDPH a nettement progressé en 2022, de 66 % à 82 % sur l'ensemble du territoire Alsace
- > 104 183 demandes évaluées par les équipes pluridisciplinaires d'évaluation réunies pour évaluer et accompagner les usagers dans leurs souhaits de projet de vie
- > Déploiement du service interconnecté « MDPH en ligne » qui permet à l'usager de déposer et suivre sa demande en ligne

Pour l'action sociale de proximité

Chiffres clefs



135 lieux d'accueil

641 professionnels dont 359 travailleurs sociaux et 161 secrétaires médico-sociales



281 900 accueils réalisés

30 360 ménages accompagnés

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Développement de l'accueil médico-social inconditionnel et humain de proximité en cohérence avec les valeurs du Service Public Alsacien.
- > Renforcement des synergies au sein de l'écosystème partenarial pour faciliter l'accès aux droits des personnes vulnérables.
- > Accompagnement à 360 degrés, tout particulièrement dans le contexte inflationniste qui amplifie les effets de la crise sanitaire et sociale et fragilise nombre de ménages alsaciens.
- > Déploiement d'actions innovantes pour faciliter l'accueil des plus fragiles, lutter contre la fracture numérique ou encore dynamiser les partenariats avec les acteurs de l'aide alimentaire.

Pour le bilinguisme

Chiffres clefs



31 504 élèves pour le premier degré

7 492 élèves pour le second degré

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Lancement de PlaRela (Plateforme de ressources linguistiques et culturelles régionales en allemand et en alsacien) qui permet d'accéder à des outils et ressources linguistiques ainsi que de découvrir le patrimoine et la culture régionale. <https://www.plarela.eu/> en lien avec les partenaires de la Convention opérationnelle 2018-2022 en janvier 2022.
- > Première réunion des Ambassadeurs du bilinguisme élus des EPCI et lancement du dispositif des mercredis de l'alsacien, en complément des ateliers d'animation périscolaires « Einfach und lustig » existants
- > Étude sociolinguistique menée auprès de 4 001 Alsaciennes et Alsaciens, près de la moitié des sondés (46 %) disent parler l'alsacien et 54 % l'allemand (allant de très bien à assez bien). Cependant, les moins de 18 ans ne sont plus que 3 %, voire moins pour les plus jeunes enfants, 73 % des sondés estiment qu'il faut en faire plus pour promouvoir l'alsacien.
- > Organisation des premières Assises du bilinguisme en juin 2022 réunissant l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs, économiques, culturels pour amorcer un nouvel élan au bilinguisme en Alsace et annoncer la création d'un office public pour la langue régionale d'Alsace.

Pour l'emploi et l'économie

Chiffres clefs



40 242 foyers allocataires en décembre 2022



Près de **250 M€** de dépenses d'allocation (dont la moitié non compensée par l'État)

Synthèse de l'activité – faits marquants

L'année 2022 a été marquée par :

- > la poursuite de la baisse du nombre de foyers allocataires du rSa /-12,8 % depuis la création de la Collectivité européenne d'Alsace traduisant le dynamisme de la politique de la Collectivité européenne d'Alsace pour rapprocher la demande de l'offre d'emploi en s'appuyant sur les opportunités liées à la reprise économique.
- > la redéfinition des attendus de la Collectivité à l'attention des opérateurs de l'insertion assurant l'accompagnement par le biais d'un appel à projets insertion. Les résultats 2022 sont très positifs avec 8 851 retours à l'activité et à l'emploi, dont 40 % d'emploi durable.

L'expérimentation du service public de l'insertion et de l'emploi a continué de se déployer avec la mise en place d'un consortium réunissant à l'échelle alsacienne l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi (Pôle Emploi, Région, Collectivités territoriales, CAF, Missions Locales, opérateurs de l'insertion, réseaux d'entreprise) afin de lever les freins périphériques à l'emploi (santé, mobilité, mode de garde, logement,..). Ce travail partenarial autour du service public de l'insertion et de l'emploi anticipe la réforme en cours « France Travail ».

Pour l'éducation et la jeunesse



Chiffres clefs

	147 collèges publics
	76 500 collégiens (publics)
	1 300 agents techniques dans les collèges
	7 millions de repas servis dans les restaurants des collèges publics
	6,20 M€ consacrés au numérique dans les collèges publics (investissement et fonctionnement)
	25 collèges privés
	13 700 collégiens dans les collèges privés
	48,20 M€ consacrés au patrimoine immobilier des collèges publics (dépenses payées en 2022)
	184 structures œuvrant pour la jeunesse soutenues
	6 850 jeunes sensibilisés aux actions de prévention

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > 2022 a permis de poursuivre le Plan de transformation des collèges publics alsaciens qui permet d'agir sur l'identité, l'attractivité et la mixité sociale des futurs établissements dans leur territoire, grâce à des projets éducatifs innovants et forts, pensés « avant les murs » et centrés sur des thèmes porteurs pour les métiers d'avenir (les sciences, le développement durable, l'industrie du futur, LFA ...). Cette ambition s'appuie sur le plan pluriannuel d'investissement patrimonial en faveur des collèges de près de 630 M€ (2022-2030), dont 221 M€ seront consacrés à la construction de 5 nouveaux collèges et la restructuration lourde de 5 autres pour la création de 3 500 places nettes sur les agglomérations de Strasbourg, Mulhouse et Saint-Louis.
- > Les travaux se sont achevés dans 9 collèges (Brumath, Dambach, Hoerd, Mulhouse Kennedy, St-Amarin, Restaurants scolaires de Kaysersberg et de Strasbourg Truffaut, Reichshoffen hors parvis, Wintzenheim)
- > 9 nouveaux chantiers ont été lancés (Bischheim Ried, Bischwiller, Haguenau Kleber, Illkirch Mandela – construction de la demi-pension mutualisée par la Ville, Mulhouse St-Exupéry, Rouffach rénovation thermique, Saint-Amarin – construction du gymnase, Strasbourg Neuhoef – déconstruction et dépollution, Vendenheim)
- > La Collectivité européenne d'Alsace a confirmé son engagement d'ampleur dans la lutte contre le harcèlement scolaire avec la sensibilisation de plus de 2 400 collégiens, dans 18 collèges différents, grâce au jeu de rôle développé par le Service Jeunesse, La Bête Noire.
- > En 2022, la Collectivité européenne d'Alsace a maintenu aux côtés du Rectorat son implication dans le champ des actions éducatives en mobilisant un budget de 360 000 € qui a permis de toucher un collégien sur 3 sur l'ensemble du territoire alsacien.

Pour l'attractivité, le rayonnement européen et le transfrontalier

Chiffres clefs



Le schéma alsacien de coopération transfrontalière c'est :

2 réunions trinationales d'ampleur

10 ateliers thématiques transfrontaliers

127 projets retenus

80 porteurs des trois pays



Plus de **500 partenaires**

Les fonds européens ce sont (à l'échelle du Grand est) 1,2 milliard d'euros disponibles pour le cofinancement de certains projets de la Collectivité européenne d'Alsace et de ses partenaires territoriaux. 37 M€ ont été captés par exemple en tant qu'organisme intermédiaire du FSE et 1,20 M€ sur React EU.

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Élaboration trinationale du schéma alsacien de coopération transfrontalière qui s'est traduit par son adoption à l'unanimité par les conseillers d'Alsace le 8 décembre 2022.
- > Suivi d'une application numérique sur le franchissement des frontières en période de pandémie qui a été consultée par plus de 200 000 visiteurs.
- > Adoption des différents programmes de financement européen (FEDER, FSE+, FEADER, INTERREG). La collectivité européenne d'Alsace a participé à leur conception et à la négociation des types de projets éligibles et est membres des instances de pilotage.
- > Poursuite du montage et du suivi des projets avec cofinancement européen de la Collectivité européenne d'Alsace (plus de 30 projets)

Pour se déplacer



Chiffres clefs



6 410 km de routes

2 578 ouvrages d'art avec un franchissement supérieur à 2m

3 tunnels



Plus de 5 000 km d'itinéraires cyclables avec

1 386 km d'itinéraires cyclables **structurants**, dont **912 km** d'itinéraires cyclables à l'écart de la circulation routière (soit près de 65 %)



2 165 km d'itinéraires cyclables **Alsace à vélo**

1 576 km d'itinéraires partagés sur **RD à faible trafic**

142 aires de covoiturage proposant **3 269 places**

Synthèse de l'activité – faits marquants

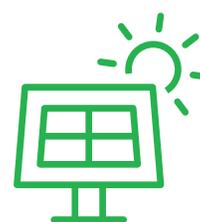
Travaux neufs :

- > RD1059 Déviation de Châtenois : achèvement des travaux de rétablissement de la RD424,
- > TSPO : Aménagement du carrefour à feux RD1004/rue du Général de Gaulle à Wasselonne,
- > Plateforme douanière de Saint-Louis : Poursuite des travaux d'aménagement du parking poids lourds et engagement des travaux de signalisation dynamique des voies,
- > Passage à niveau 22 à Thann : phase de concertation publique au titre du L103-2 du Code de l'urbanisme,
- > Fin des travaux de la liaison A35-RD201 sécurisé d' Ensisheim,
- > Démarrage de la liaison Vieux Thann,
- > Fin de la rénovation des murs anti-bruit de Houssen,
- > Démarrage de la sécurisation de l'échangeur de la Semm à Colmar,
- > Livraison de 5 Aires de co-voiturage (Soultz, Rouffach, Bollwiller, Burnhaupt, Niederhergheim),
- > Création d'une piste cyclable entre Hegenheim et Hagenthal,
- > Sécurisation de l'Echangeur Guémar,
- > Accès à l'usine CORTEVA,
- > Fin de l'aménagement 2x3 voies A36 (ouvrage d'art SNCF et mur antibruit de Lutterbach),
- > Fin de la requalification A35 Sélestat.

Maintenance

- > Ouvrages d'Art
 - Rénovation de la passerelle déplacements actifs à Niffer pour les piétons et cyclistes
- > Chaussées
 - Entretien des routes : 42 M€
 - Pose d'enrobés : 197 km
 - Pose d'enduit superficiel (gravillonnage) : 140 km
 - Pose d'enrobés coulés à froid (en agglomération) : 8 km

Pour l'habitat



Chiffres clefs



1 095 (dont 352 copropriétés) logements réhabilités dans le parc privé

1 160 logements réhabilités dans le parc social

673 logements agréés HLM dans le Bas-Rhin

40 habitats inclusifs labellisés



251 (BR) ménages en difficulté relogés grâce à l'accord collectif départemental

2 conventions d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) validées



142 maisons alsaciennes réhabilitées **91 BR et 51 HR**

103 ménages suivis au titre de la maîtrise de l'énergie dans le Bas-Rhin

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Engagement des discussions avec les services de l'État en vue de l'extension de la délégation de compétence des aides à la pierre à l'échelle alsacienne
- > Engagement de la phase de consultation des acteurs de l'Habitat sur les attendus de la nouvelle stratégie habitat grâce à 5 Rendez-vous de l'Habitat thématiques et formulation des orientations
- > Signature avec la CNSA et l'État de la convention de partenariat pour la mise en œuvre de l'Aide à la Vie Partagée (AVP)
- > Mise en œuvre du Fonds Alsace Rénov' pour le soutien à la réhabilitation énergétique du parc privé et la formalisation de 29 conventions de partenariat
- > Reconduction de la Convention avec l'Association Régionale des Bailleurs Sociaux (AREAL) et la Banque des Territoires pour le soutien à la réhabilitation énergétique du parc social
- > Poursuite des actions d'information, de conseil et d'animation sur les territoires par la participation aux salons de l'habitat de Sélestat, Monswiller, Niederbronn-les-Bains Mertzwiller, Obernai, Schirmeck et Haguenau et par des actions menées par la Maison de l'habitat de Sarre-Union et l'Espace Info Habitat de Schirmeck
- > Concertation sur le futur Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGV) du Bas-Rhin
- > Participation aux Journées Nationales de Lutte contre la Précarité Énergétique

Pour le tourisme

Chiffres clefs

Chiffres 2021 : 8,2 M de touristes (+16 %* / -39 %**)



18 M de nuitées (+18 %* / -33 %**)

1,6 Md € de dépenses effectuées par les touristes hors dépenses de transport pour venir en Alsace (+31 %* / -52 %**) *par rapport à 2020 / ** par rapport à 2019

En 2022, les premières estimations donnent des chiffres de fréquentation encore à la hausse.

En 2022, la politique tourisme a mobilisé :



en dépenses de fonctionnement : **5 769 646 €**

en dépenses d'investissement : **19 091 €**

en recettes : **460 138 €**

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Lancement de l'AMI « Investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité »
- > Rencontre de chaque EPCI alsacien avec son Office de Tourisme
- > Réflexions sur les nouveaux enjeux stratégiques ainsi que sur les lignes touristiques
- > Poursuite du soutien aux actions et animations touristiques ainsi qu'aux organismes et associations à vocation touristique
- > Poursuite du dossier de signalisation touristique et culturelle sur les autoroutes haut-rhinoises et les routes départementales
- > Politique Montagne : étude pour définir une stratégie de développement touristique des sites de montagne / projets Champ du feu / évolution des statuts du SMIBA

Pour le sport

Chiffres clefs



Un budget des sports et de la vie associative de **5,50 M€**

Plus de **440 000 licenciés** dans les **4 600** clubs alsaciens

117 comités départementaux alsaciens soutenus

122 manifestations soutenues

124 sections sportives dans les collèges

1 300 lieux de pratique de sports de nature



1,20 M€ de subventions accordées pour les équipements sportifs (2022 – Fonds communal Alsace uniquement)

16 équipements sportifs subventionnés (2022)

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Lancement début 2022 de 6 dispositifs convergés à l'échelle Alsace concernant le sport scolaire et l'aide aux parasports
- > Aboutissement fin 2022 des travaux menant à la nouvelle politique sportive alsacienne (votée début 2023)
- > Sports de nature : création en octobre 2022 de la Commission alsacienne des espaces, sites et itinéraires (CAESI) de pleine nature
- > Promotion du sport et de l'esprit olympique : lancement d'un appel à projets « Objectif 2024 : Faire bouger les Alsaciens! », lancement de l'opération Boost ta forme dans 7 collèges, soirée des espoirs sportifs collégiens « Elsass Sport Cie », validation du passage de la flamme olympique en Alsace en 2024...



Pour la culture et le patrimoine



Chiffres clefs



Contrat de rebond culturel : **657 491 €** de soutien à **70** projets (évènementiels ou résidences d'artistes) portés par des communes ou des communautés de communes

630 projets de diffusion ou création culturelles soutenus pour un total de 950 050 €



Environ **34 000** élèves inscrits dans **168** établissements d'enseignement artistique soutenus par la Collectivité européenne d'Alsace

92 % des Alsaciens ayant accès dans leur commune, ou une commune immédiatement limitrophe, à une bibliothèque



520 000 visiteurs au Haut-Koenigsbourg (hausse de 85 % par rapport à 2021) et **3,90 M€** de recettes



147 433 visiteurs au Vaisseau (hausse de 51 % par rapport à 2021) et **800 843 €** de recettes



43 châteaux partenaires la saison « Châteaux et légendes » dont 4 châteaux allemands

7 389 763 pages vues sur le site internet des Archives d'Alsace

2 585 prestations de recherche réalisées gratuitement pour répondre aux besoins juridiques des particuliers

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Définition des orientations pour la culture et le rayonnement de l'Alsace fondées sur le socle de 4 valeurs (ouverture, citoyenneté, engagement, innovation) et de 6 marqueurs de l'Alsace (musique, graphisme, intelligence de la main, écriture et oralité, dérision, sacré et profane) et vote de la politique de lecture publique : Pour des bibliothèques ancrées dans les défis du XXI^e siècle
- > Lancement de la 1^{re} Saison culturelle de l'Alsace organisée autour de 6 temps forts dont deux réalisés en 2022 : « Wàs isch diss ? » Fête de la science rhénane et le Festival DECODAGE pour s'orienter dans l'information, aiguïser son esprit critique et se repérer dans un monde complexe
- > Mise en place d'une Mission d'exploration associant des représentants de la société civile et des Conseillers d'Alsace pour co-construire la politique de culture scientifique, technique et industrielle
- > Création d'un Conseil consultatif d'usagers pour accompagner le projet d'un nouveau bâtiment d'archives
- > Mise en place du Plan Patrimoine Emblématique de l'Alsace pour la restauration du patrimoine alsacien
- > Seconde édition des Portes du temps portée par la Collectivité européenne d'Alsace et l'Ortenaukreis en lien avec John Howe (directeur artistique du Seigneur des anneaux) permettant de découvrir le patrimoine castral de la Plaine du Rhin au travers de spectacles, chasses aux trésors, lectures théâtralisées bilingues

Pour l'agriculture, le foncier, la forêt, le laboratoire L2A

Chiffres clefs



Nb total de communes remembrées: **733**

Nb d'opérations d'Aménagement foncier en cours: **42**

Nombre d'arbres offerts dans le cadre d'1 naissance /1 arbre: **560** en 2022 (225 en 2021)

Exposition arbres remarquables: **343** jours

Nb d'analyses effectuées par le L2A: **139 437**

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Les opérations d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental, en particulier celles induites par la construction du grand contournement ouest de Strasbourg ont été poursuivies, les premières opérations liées à cet ouvrage devraient être terminées en 2023.
- > Les travaux de modernisation et d'agrandissement de l'abattoir de Cernay ont démarré en 2022, ils seront achevés en 2023.
- > Les communes forestières ont été soutenues pour une régénération assistée dans le cadre du plan forêts d'avenir d'Alsace.

Pour l'environnement



Chiffres clefs

Nb d'ha de parcelles acquises au titre des Espaces Naturels Sensibles: **1 830 ha**

Nb d'ha de zones de préemption pour les Espaces Naturels Sensibles: **5 524 ha**

Nb de structures d'éducation à l'environnement soutenues (avec et hors Centres d'Interprétation de la Nature et de l'Environnement): **29**

Montant du budget consacré à l'Éducation à l'Environnement: **1 207 062 €**

Nb de communes adhérentes aux Brigades Vertes:

extension sur **38** communes bas-rhinoises, soit 379 communes membres au total

Nb d'actions GERPLAN financées: **100** nouvelles actions en 2022,
donc 1 400 actions au total depuis la création du dispositif

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Renouveau des portages des Projets Agro-environnementaux et Climatiques « Rieds » et « Territoires du Haut-Rhin » par la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que des partenariats liés aux PAEC « Montagne Vivante » et « Parc Naturel des Vosges du Nord », ce qui permet de mobiliser 240 000 euros de financement locaux et surtout les contreparties nationales et européennes à hauteur de 12 M d'€ pendant 5 ans pour les agriculteurs engagés dans le maintien de la biodiversité et des paysages

Pour l'eau, l'énergie

Chiffres clefs



43 millions de m³ d'eau restitués aux cours d'eau par les barrages de montagne dont 6,5 millions de m³ pour le soutien d'étiage de juillet à fin septembre 2022

Canal de la Bruche (20 km) : restauration de 5 écluses (sur 11) et 4 déversoirs d'alimentation du Muhlbach (sur 10). Équipement de 8 écluses de vannes de régulation des niveaux d'eau, pour un montant de 4,5 M€

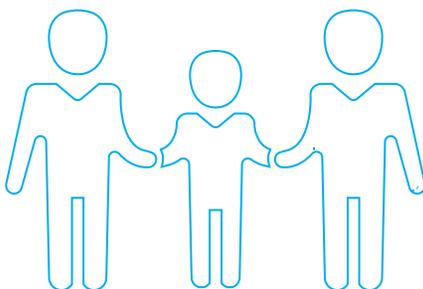
Continuité écologique des ouvrages d'art : expertise des **497 ponts** sur routes départementales

Opération de grand nettoyage de la nature (mars) : participation de **+ 20 000** bénévoles

30 engagements en faveur de la transition énergétique et écologique

Synthèse de l'activité – faits marquants

- > Barrage de la Lauch : Démarrage de l'opération de travaux de confortement du barrage avec une étude de « résilience climatique » à l'horizon 2100 prévoyant plusieurs scénarios pour les travaux.
- > Élargissement de l'opération Grand Nettoyage de la Nature à toute l'Alsace en 2023 et de la renommer Elsässputz
- > Participation à l'actionnariat de la ferme solaire de MUNCHHOUSE
- > Réalisation de 2 vidéos promouvant la sobriété énergétique dans le cadre du chalet des talents (co-organisation avec l'Eurodistrict Region Freiburg - Centre et Sud Alsace) diffusée sur les réseaux sociaux
- > Approbation de la stratégie de transition énergétique et écologique le 20 octobre 2022



Acronymes

AAE: Allocation d'aide à l'enfance

ADAUHR: Agence départementale pour l'aménagement et l'urbanisme du Haut-Rhin

ADEUS: Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

ADIL: Agence départementale d'information sur le logement

AED: Aide éducative à domicile

AEMO: Aide éducative en milieu ouvert

AFASE: Aide financière d'aide sociale à l'enfance

AIS: Aide individuelle sociale

APA: Allocation personnalisée d'autonomie

ARS: Agence régionale de santé

ATIP: Agence territoriale d'ingénierie publique

ADIRA: Association de développement et d'industrialisation de la Région Alsace

EPFA: Établissement public foncier d'Alsace

CAF: Caisse d'allocations familiales

CCAS: Centre communal d'action sociale

CLAT: Centre de lutte antituberculeuse

EMS: Établissements médico-sociaux

ENS: Espaces naturels sensibles

FEDER: Fonds européen de développement régional

FEADER: Fonds européen agricole pour le développement rural

FSE: Fonds social européen

FSL: Fonds de solidarité pour le logement

INTERREG: Programme de coopération territoriale européenne

MDPH: Maison des Personnes Handicapées

MNA: Mineurs non Accompagnés

PCH: Prestation compensation du handicap

POPAC: Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés

React EU: Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe
(Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe)

RSA: Revenu de solidarité active

SEGPA: Section d'enseignement général et professionnel adapté

SMIBA: Syndicat mixte interdépartemental du Ballon d'Alsace

TSPO: Transport en site propre de l'ouest strasbourgeois

ZAN: Zéro artificialisation nette

ZPENS: Zone de préemptions espaces naturels sensibles



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG CEDEX 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR CEDEX

www.alsace.eu